

*Rapport annuel  
de gestion  
2020-2021*



**CHSLD**  
*Pavillon Bellevue inc.*

## *Mot du Directeur général*

### *Un travail exemplaire*

Le travail exemplaire de l'ensemble du personnel du *CHSLD Pavillon Bellevue* a été au cœur de toutes les réalisations présentées dans ce rapport.

Nous souhaitons souligner le travail colossal réalisé par l'ensemble des équipes, dans chacun des secteurs. Leur participation au quotidien et tout au long de la pandémie est un exemple de détermination et de dévouement auprès de nos résidents. Bravo!

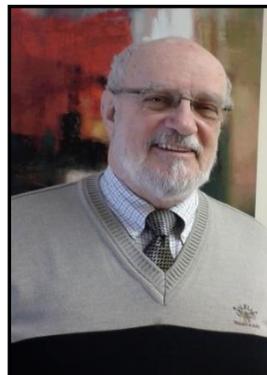
Un merci sincère à nos partenaires du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que les organismes communautaires avec lesquels nous entretenons des liens privilégiés et rassembleurs.

Nous pouvons également compter au fil des ans sur l'implication et la collaboration de nos bénévoles qui contribuent grandement au bien-être de nos résidents. Leur absence en période de pandémie s'est fait sentir. Au plaisir de vous retrouver après la pandémie.

En terminant, à vous tous, employés, membres de direction, médecins, stagiaires, membres du Comité des usagers, partenaires et bénévoles, qui offrez le meilleur de vous-même, vous êtes essentiels à la bonne marche et à l'image de notre CHSLD. Vous avez démontré et démontrez encore une grande solidarité afin de maintenir la qualité des soins et services malgré l'urgence sanitaire qui a touché tout le Québec depuis une année. Quelle belle vigilance et un beau travail d'équipe!

*MERCI, vous êtes la force de notre équipe !*

*Claude Talbot*  
*Directeur général*



## *Déclaration de fiabilité*

Au nom de la direction générale, j'ai la responsabilité d'assurer la fiabilité des données contenues dans ce rapport annuel de gestion ainsi que des contrôles afférents.

Les résultats et les données du rapport de gestion de l'exercice 2020-2021 du CHSLD Pavillon Bellevue décrivent fidèlement la mission, les mandats, les responsabilités, les activités, les orientations stratégiques de l'établissement ainsi que des données exactes et fiables.

Je déclare que les données contenues dans ce rapport annuel de gestion ainsi que les contrôles afférents à ces données sont fiables et qu'elles correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2020.

  
Claude Talbot  
Directeur général

## *Rapport de la direction*

Les états financiers du CHSLD Pavillon Bellevue ont été complétés par la direction qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix des conventions comptables appropriées qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public ainsi que les particularités prévues au Manuel de gestion financière édicté en vertu de l'article 477 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel de gestion concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes qu'elle considère nécessaire. Celui-ci fournit l'assurance raisonnable que les biens sont protégés, que les opérations sont comptabilisées adéquatement et au moment opportun, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables. La direction du CHSLD Pavillon Bellevue reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Les états financiers ont été audités par Malette, cabinet d'expertise comptable dûment mandaté pour ce faire, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Son rapport expose la nature et l'étendue de cet audit ainsi que l'expression de son opinion. Malette, cabinet d'expertise comptable peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

## *Notre mission*

La mission de notre centre d'hébergement en soins de longue durée est de dispenser des soins et des services à des personnes âgées et à des adultes en perte d'autonomie qui proviennent majoritairement de la région administrative à laquelle nous appartenons. La clientèle desservie peut être admise, de façon permanente ou temporaire.

Il s'agit principalement d'une clientèle hébergée dont l'état physique, psychologique ou social amène des conséquences telles que son développement est temporairement ou définitivement compromis en raison de l'impossibilité de trouver, en demeurant dans son milieu, un mode d'adaptation permettant de rétablir un équilibre fonctionnel.

Conséquemment, la mission du CHSLD Pavillon Bellevue est d'offrir des services personnalisés et un milieu de vie adapté aux besoins des résidents admis. Dans le respect de leurs différences, de leurs goûts et de leurs valeurs, mettre en place les conditions leur permettant de se maintenir en santé, de conserver le plus possible leur autonomie et de se développer comme personne aux niveaux physique, affectif, intellectuel, social et spirituel. Le CHSLD contribue en plus au maintien dans leur milieu naturel des résidents inscrits qui bénéficient alors de ses ressources, en complémentarité avec les organismes dont c'est la raison d'être.

À cette fin, et de façon personnalisée, offrir à l'interne des services médicaux, sociaux, infirmiers, pharmaceutiques, diététiques, d'assistance, de réadaptation, de loisirs et de pastorale.

Nos interventions s'inscrivent en complémentarité des soins et services offerts par les centres hospitaliers de la région, du CISSS Alphonse-Desjardins et autres organismes communautaires du territoire. Le CHSLD contribue également à la formation de nouveaux intervenants en collaboration avec les maisons d'enseignement.

La finalité de l'ensemble des structures administratives, politiques, règlements internes et modes de dispensation de services du CHSLD repose sur l'amélioration continue de la qualité de vie des résidents. Ces structures sont donc gérées avec souplesse et discernement afin de préserver un milieu de vie chaleureux et respectueux des valeurs, des choix, de l'autonomie, de l'initiative, de la créativité, des droits et de l'épanouissement des individus pour lesquels elles ont été mises en place.

## *Notre vision*

La vision du CHSLD Pavillon Bellevue est de voir l'âge adulte et la vieillesse comme une étape de la vie et non comme une maladie, malgré que l'individu soit en perte d'autonomie. La personne adulte et âgée, hébergée dans notre milieu, est perçue comme un être qui poursuit sa croissance selon un processus dynamique. La personne est accompagnée dans son cheminement par nos intervenants, avec le concours de ses proches, le respectant dans ses droits fondamentaux et le considérant comme un citoyen à part entière. Ce citoyen est issu d'un réseau social, d'un système familial et d'une communauté qui font de lui un être humain unique par sa nature, sa personnalité, ses forces, ses limites, sa richesse intérieure, son histoire et son expérience.

Les administrateurs, les gestionnaires et l'ensemble des personnes impliquées dans la prestation des soins et services directs ou indirects aux résidents s'engagent, à améliorer de façon continue la qualité de vie et de services de notre milieu.

Pour ce faire, ils mettent tout en œuvre pour préserver l'identité et l'estime de soi du résident, assurer son confort et sa sécurité, l'aider à maintenir des liens significatifs, promouvoir sa liberté d'expression, d'action et d'implication, respecter ses goûts et préférences et offrir de façon continue et concertée les interventions que requiert sa condition.

Notre vision s'appuie donc sur les principes de l'amélioration continue de la qualité de vie des résidents, du maintien des acquis pour contribuer au maintien de leur autonomie.

Nous aspirons à ce que le milieu de vie de nos résidents soit chaleureux, respectueux et sécuritaire.



## *Nos valeurs*

Au CHSLD Pavillon Bellevue les valeurs énoncées guident le choix de nos orientations. Des services de qualité fiables, sécuritaires, en conformité avec les meilleures pratiques cliniques et de gestion reconnues et les pratiques organisationnelles requises (POR) par Agrément Canada.

- Nous reconnaissons la capacité de « **libre choix** » du résident et de sa famille de manière à ce qu'il puisse continuer à exercer un contrôle sur les aspects importants de sa vie personnelle, et ce, malgré les handicaps liés à la perte d'autonomie et les contraintes de la vie en hébergement.
- Nous abordons les résidents avec respect comme des individus différents les uns des autres afin qu'ils conservent leur « **dignité** » et maintiennent leurs acquis.
- Nous offrons un environnement sécuritaire et nous mettons en place des mécanismes permettant aux résidents de faire valoir leurs intérêts ou « d'**exprimer** » une insatisfaction sans avoir des motifs de craindre des représailles.
- Nous sommes « **attentifs** » à la personne, nous tenons compte de ce qu'elle dit ou exprime et lui portons une attention particulière pour bien saisir le message verbal et non verbal qui nous est transmis.
- Nous considérons les personnes avec bonté, générosité, loyauté et bienveillance, qualités essentielles pour dispenser des soins et services à la hauteur des attentes du résident et de leur famille et ainsi « **comprendre** » leur ressenti et leur vécu.
- Nous cultivons en nous-mêmes une attention qui nous fera découvrir chaque être humain comme étant unique et digne. Nous portons notre regard vers l'autre pour lui témoigner un « **respect** » inconditionnel. La qualité de la relation avec le résident est aussi importante que la qualité de l'expertise de l'intervenant.

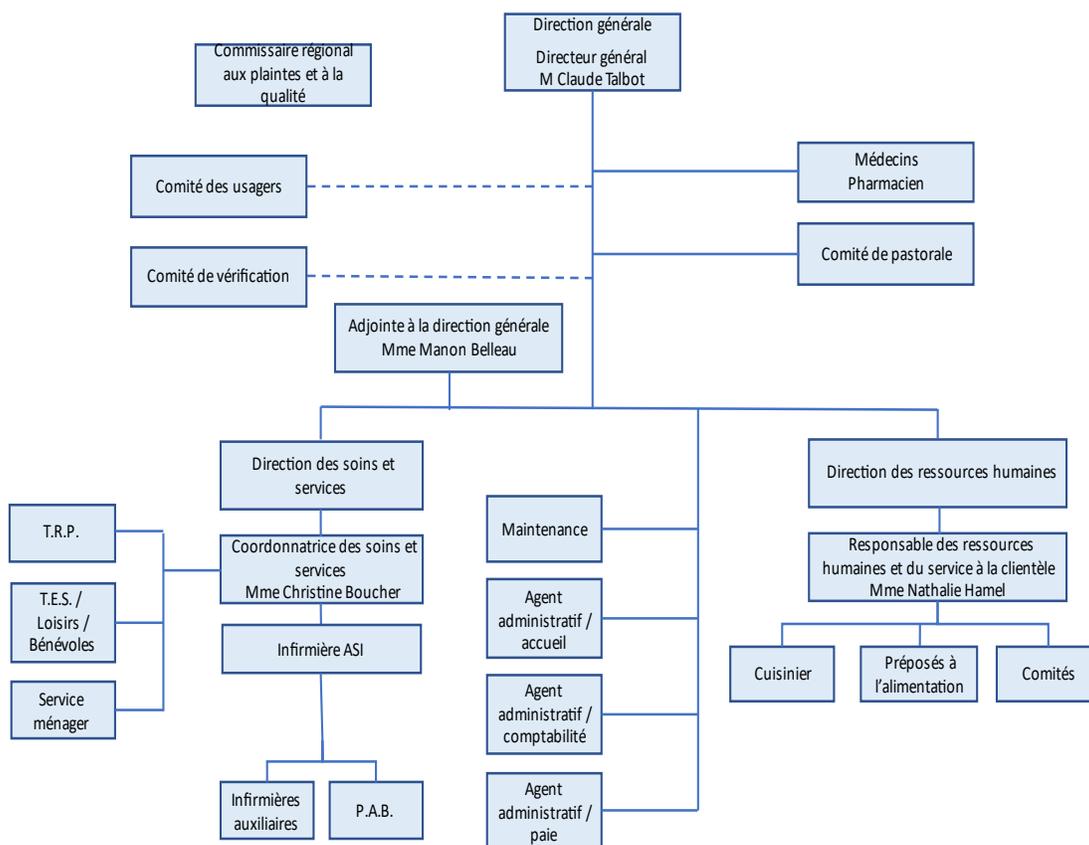
*Respect - Écoute - Compréhension - Dignité - Empathie - Loyauté*

## Présentation du CHSLD Pavillon Bellevue

Le CHSLD Pavillon Bellevue est un centre d'hébergement et de soins de longue durée privé conventionné au service des personnes âgées depuis 1971.

Le centre d'hébergement compte 50 lits offrant un milieu de vie accueillant, chaleureux, et sécuritaire aux personnes en perte d'autonomie majeure qui souffrent d'une maladie chronique ou d'une incapacité cognitive ou physique. Les interventions faites auprès de notre clientèle offrent des soins de santé et des activités qui répondent aux besoins physiques, émotionnels, sociaux et spirituels des résidents.

## Organigramme du CHSLD Pavillon Bellevue



## *Le code d'éthique et de déontologie des administrateurs*

La loi oblige les membres des conseils d'administration des établissements publics à établir un code d'éthique et de déontologie, lequel porte sur les devoirs et obligations des membres. Pour l'année 2020-2021, aucun manquement au code d'éthique et de déontologie n'a été signalé ou constaté.

Le texte intégral du code d'éthique et de déontologie du conseil d'administration du CHSLD Pavillon Bellevue est annexé au présent rapport annuel.



**Claude Talbot**  
Directeur général



## *Les ressources humaines*

Le service des ressources humaines est composé d'un responsable des services à la clientèle et des ressources humaines et d'une agente administrative (2 jours par semaine). Nous joignons en annexe, le tableau descriptif des effectifs, du nombre d'employés embauchés et du nombre de départ pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2021.

Les secteurs d'intervention du service des ressources humaines :

- Le recrutement et la dotation
- L'orientation des nouveaux employés et suivi de la période de probation
- La gestion des horaires et de la liste de rappel
- L'évaluation du personnel et la formation continue
- La présence au travail
- Rémunération et avantages sociaux
- La gestion des relations de travail
- La santé et sécurité du travail
- La gestion prévisionnelle de la main-d'œuvre
- La gestion de pénurie de personnel en période de pandémie
- Suivi de la clientèle et des insatisfactions auprès des résidents et leurs répondants
- Participation des ressources humaines aux comités suivants :
  - Les comités de relation de travail :
    - FIQ : Infirmière et infirmières auxiliaires
    - APTS : Personnel technique, thérapeute en réadaptation physique et technicienne en éducation spécialisée/loisirs
    - CSN : Services auxiliaires et de métier, préposés aux bénéficiaires, personnel du service alimentaire et de l'entretien ménager
  - Les comités pour le suivi des recommandations d'Agrément Canada
  - Le comité de gestion des risques et le comité des usagers
  - Le comité sur le milieu de vie (communauté)
  - Le comité de santé et de sécurité au travail
  - Le comité sur les soins de fin de vie
  - Le comité sur la prévention des infections
  - Le comité gestion pandémie

Nous n'avons eu recours à aucune main-d'œuvre indépendante au cours de l'année 2020-2021, et ce, malgré la période de pandémie.

## *Le Comité des usagers*

Composition du Comité des usagers 2020-2021

Présidente et secrétaire :	Madame Céline Le May (fille d'une résidente décédée)
Vice-présidente :	Madame Ginette Genest (fille d'une résidente)
Trésorière :	Madame Dominique Lambert (amie d'une résidente)
Conseillers :	Monsieur Clermont Maranda (fils d'une résidente décédée)
	Madame Alexandra Allen (fille d'une résidente)
	Madame Michaëlle Lemieux Nadeau (fille d'un résident)

Les membres du Comité des usagers ont la responsabilité de veiller aux droits des usagers et à la qualité des services dispensés par l'établissement.

Les principales responsabilités du Comité des usagers sont :

- Renseigner les résidents sur leurs droits et leurs obligations;
- Promouvoir l'amélioration de la qualité des conditions de vie des résidents;
- Évaluer leur degré de satisfaction à l'égard des services;
- Défendre les droits et les intérêts collectifs des résidents;
- Assister un résident, qui en fait la demande, dans toute démarche qu'il entreprend y compris lorsqu'il désire porter plainte.

## *Communication avec les familles en période de pandémie*

Le Comité des usagers collabore, avec la direction du Pavillon Bellevue au bulletin d'information *FLASH INFO FAMILLE*. Au cours de l'année 2020-2021, avec la pandémie Covid, les bulletins *FLASH INFO FAMILLE* ont été remplacés par des communications hebdomadaires avec les résidents et familles sous forme de courriel. La communication et collaboration entre la direction du CHSLD Pavillon Bellevue et le Comité des usagers ont été maintenues via des rencontres Zoom.

Suite à la déclaration de l'état d'urgence sanitaire le 13 mars 2020, un communiqué a été transmis une fois semaine à tous les répondants des résidents via courriel. Ce communiqué informe nos résidents et les répondants en temps réel sur la situation Covid au CHSLD et les changements au niveau des consignes ministérielles.



## États financiers

### État des résultats

	2018-2019	2019-2020
<b>REVENUS</b>		
Ministère de la Santé et des services sociaux	3 147 560 \$	3 488 362 \$
Contributions des usagers	1 052 498 \$	1 064 444 \$
Autres	479 302 \$	427 532 \$
<b>Total des revenus</b>	<b>4 679 360 \$</b>	<b>4 980 338 \$</b>
<b>FRAIS D'EXPLOITATION</b>		
Salaires	2 447 247 \$	2 579 109 \$
Avantages sociaux et charges sociales	1 016 290 \$	1 012 455 \$
Fournitures, autres dépenses et impôts	962 765 \$	1 095 337 \$
<b>Total des frais d'exploitation</b>	<b>4 426 302 \$</b>	<b>4 686 901 \$</b>
<b>Excédent des revenus sur les dépenses</b>	<b>253 058 \$</b>	<b>293 437 \$</b>

Note: Données de l'AS-471

## *Indicateurs de gestion*

Indicateurs	Résultats 2018-2019	Résultats 2019-2020	Résultats 2020-2021
Ratio entre le nombre d'heures en assurance salaire et le nombre d'heures travaillées	5,74 %	6,77 %	5.78%
<p>Commentaire : Nous avons été en mesure de maintenir un niveau d'assurance salaire entre 5 et 7 % depuis les trois dernières années. Le suivi personnalisé des personnes en arrêt de travail et le maintien du lien d'emploi par les travaux légers, permet une légère diminution du pourcentage, et ce, malgré la période de pandémie.</p>			

Indicateurs	Heures supplémentaires 2018-2019	Heures supplémentaires 2019-2020	Heures supplémentaires 2020-2021
1. Pourcentage des heures supplémentaires travaillées par les infirmières	1,94 %	4,62 %	4,45%
2. Pourcentage des heures supplémentaires travaillées par les infirmières auxiliaires	1,91 %	5,53 %	5.09%
3. Pourcentage des heures supplémentaires travaillées par les préposés aux bénéficiaires	4,83 %	3,32 %	4.70%

- Commentaires :
- Nous observons une stabilité du taux heures supplémentaires réalisé par les infirmières et infirmières auxiliaires. Avec la situation d'urgence sanitaire, nous devons nous assurer que le personnel en place ne travaillait que dans un seul milieu. De plus, nous avons eu un départ à la retraite d'une infirmière.
  - On peut observer une augmentation du temps supplémentaire chez les PAB. Nous avons eu un départ à la retraite. De plus, pour le programme de bourse du cours accéléré de PAB, seulement deux sur 7 sont restés à l'embauche dans notre établissement.
  - Plusieurs membres du personnel ont aussi reporté leurs vacances afin de prêter main forte pour la période de pandémie.

***Fait à souligner, au CHSLD Pavillon Bellevue, il n'y aucune main-d'œuvre indépendante (aucune agence externe).***

## *Prévention et contrôle des infections*

### *Bilan des activités en prévention et contrôle des infections*

	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Plaies de pression	4	3	3
Taux de vaccination influenza	Résidents : 79% Personnel : 24%	Résidents : 87% Personnel : 25%	Résidents : 83% Personnel : 38%
Éclosion influenza/gastro-entérite	0	0	0
Taux de vaccination Covid			Résidents : 89.8% Personnel : 79%
Éclosion Covid			0

#### ***Plaies de pression***

La prévention des plaies de pression améliore la qualité de vie des résidents et réduit les coûts de santé. Une évaluation très minutieuse est faite en permanence et permet de prévenir davantage l'apparition des plaies de pression. Avec la présence de formation et de sensibilisation de l'ensemble de l'équipe, on peut observer une stabilité du taux des plaies de pression malgré la santé de plus en plus précaire des résidents admis. Les mesures de suivi et de prévention qui sont en place contribuent à assurer des soins de qualité aux résidents et prévenir le développement supplémentaire des plaies de pression.

Le personnel des soins :

- Respecte le programme de prévention et traitement des plaies;
- Applique des mesures préventives pour protéger l'intégrité de la peau;
- Évalue quotidiennement l'état des plaies, lors des soins et des mobilisations du résident;
- Sensibilisation et capsule d'enseignement sur la prévention des plaies.

#### **Taux de vaccination**

Pour l'année 2020-2021 le taux de vaccination pour le personnel est en augmentation. L'effort soutenu, la sensibilisation et l'enseignement fait par l'équipe de la prévention et du contrôle des infections collabore grandement aux bons taux de vaccination chez nos résidents et l'augmentation de la vaccination chez nos employés. À chaque année, l'ensemble de nos résidents volontaires sont vaccinés en octobre selon les recommandations de la santé publique. Le taux de vaccination chez les résidents est resté stable compte tenu du profil de clientèle en place. Pour la vaccination Covid, le taux de vaccination a été supérieur, tant pour les résidents que les employés, à celui de l'influenza et la majorité ont reçu leur deuxième dose rapidement.

#### ***Éclosions d'influenza, de gastro-entérite et de Covid 19***

Les éclosions peuvent être sévères et avoir des impacts importants sur l'accessibilité des soins en l'occurrence : suspension des admissions et des transferts. De plus, une éclosion peut avoir des impacts sur la santé des résidents, des visiteurs, des bénévoles et des membres du personnel. L'équipe est sensibilisée à cette réalité et les efforts

communs déployés de l'équipe abondent en ce sens. De plus, les audits réguliers en prévention et contrôle des infections permettent de maintenir la rigueur et la prévention.

Donc pour cette année 2020-2021, haute en défis, aucune éclosion tant pour l'influenza, la gastro-entérite et de Covid 19.

Plusieurs activités reliées à la prévention et au contrôle des infections ont été réalisées au cours de l'année 2020-2021 :

- Analyse du déroulement post-éclosion et mise en place des correctifs pour minimiser le risque dans le futur;
- Babillard et affichage d'information dédié à la prévention des infections;
- Implication dans l'achat d'équipement entretien ménager, formation du personnel sur le respect des normes et enseignement en hygiène et salubrité;
- Mise en place d'affiche de sensibilisation ;
  - Lavage de mains,
  - Éviter les visites en présence de symptômes,
  - Port du masque et des lunettes de protection,
  - Distanciation physique et capacité d'accueil des différents locaux.
- Capsule d'enseignement sur ;
  - L'isolement préventif,
  - Les symptômes reliés à l'influenza, la gastro-entérite et la Covid,
  - La désinfection des surfaces de contact en présence du premier isolement, même si préventif,
  - Le port et le retrait des équipements de protection individuels,
  - Le lavage des mains chez le résident,
  - Les différents modes de transmissions,
  - La gestion des vaccins
- Rappel sur les principes d'hygiène pour la sécurité des résidents lors de réunion d'équipe,
- Questionnaire Covid, vigie des visiteurs et employés.
- Mise à jour régulière des politiques et des procédures pour la prévention des infections.
- Suivi rigoureux des infections nosocomiales et dépistage au besoin.
- Vérification des dépistages ERV+SARM+ influenza et Covid à l'admission selon le protocole établi.
- Mise à jour des connaissances pour l'application de toutes les mesures de précautions universelles. Un local de « prévention des infections » est strictement réservé afin d'avoir accès à tout le matériel nécessaire lors des premiers symptômes, et ce, pour l'application de toutes les mesures de précautions universelles.
- Présence d'une infirmière clinicienne en prévention des infections à 5 jours semaine pour la période de pandémie,
- Audit sur respect des mesures de prévention de la Covid en continu,
- Capsules d'enseignements vidéo transmises via courriel des proches aidants et capsule d'enseignement individuel lors des premières visites.

## *Commissaire local aux plaintes et à la qualité des services*

Mme Marie-Gilles Thibault a quitté ses fonctions de commissaire local aux plaintes. Nous la remercions en notre nom et celui des résidents et familles pour ces belles années comme commissaire aux plaintes de notre établissement. Considérant le projet de Loi 52, visant à renforcer le régime d'examen des plaintes du réseau de la santé et des services sociaux notamment pour les usagers qui reçoivent des services des établissements privés conventionnés comme le nôtre. Il est donc maintenant de la responsabilité du CISSSCA de nommer et coordonner le commissaire aux plaintes de sa région.

*Le commissaire local d'un centre intégré est également responsable du traitement des signalements effectués dans le cadre de la politique de lutte contre la maltraitance adoptée par les établissements privés en vertu de la Loi visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité à l'égard des installations de ces établissements situées sur le territoire du centre intégré ( CISSSCA).*

\*\*\* <http://m.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-52-42-1.html>

Un établissement privé conventionné doit informer tout usager qu'il peut formuler une plainte en application de la procédure d'examen des plaintes du centre intégré concerné. Dans toutes ses installations, il doit également afficher à la vue du public un document expliquant qui peut formuler une plainte en application de cette procédure, dont notamment les héritiers et les représentants légaux d'un usager décédé, ainsi que les modalités d'exercice de ce droit. Les coordonnées du commissaire local compétent doivent y être mentionnées.

Donc, à partir du 1<sup>er</sup> juin 2021 toutes demandes est référées au Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes de la région au 1-877-767-2227. Ce même numéro est inscrit à la vue à l'entrée du CHSLD ainsi que dans le document *Vivre ensemble* remis aux nouveaux arrivants.



## *Agrément Canada*

Le CHSLD Pavillon Bellevue est très fier d'avoir reçu l'évaluation « d'Agréé avec mention » en 2016. Le processus de suivi et de maintien des acquis est en place et une réévaluation de l'accréditation devait être réalisée en 2020. L'ensemble du personnel de l'établissement était mobilisé pour dépasser les attentes d'Agrément Canada alors que la pandémie de la COVID-19 a frappé le Québec tout entier. L'accréditation se tiendra donc du 13 au 15 septembre 2021.



## *Gestion des risques*

Le groupe de travail du comité de gestion des risques se rencontre mensuellement. Il est formé de la personne responsable de la gestion des risques et de la thérapeute en réadaptation physique.

Le mandat du groupe de travail est d'analyser tous les rapports d'incidents/accidents survenus pendant le mois. Des actions préventives sont appliquées à la suite de cette évaluation. Le compte rendu de cette analyse et de ce qui en ressort est partagé trimestriellement au directeur général et au comité de gestion des risques.

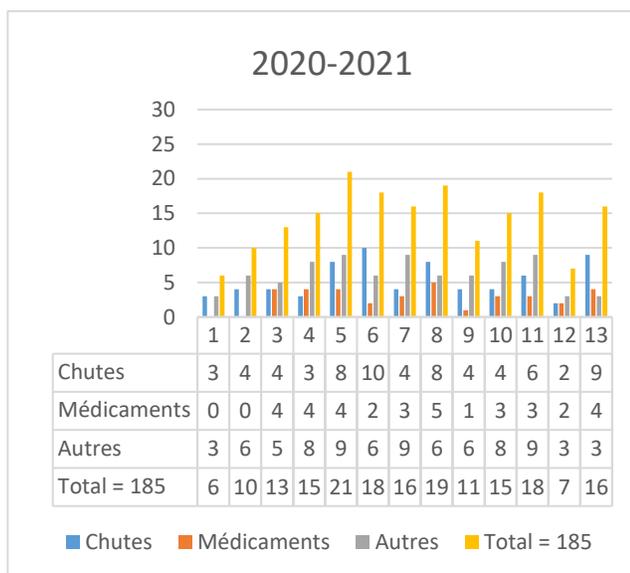
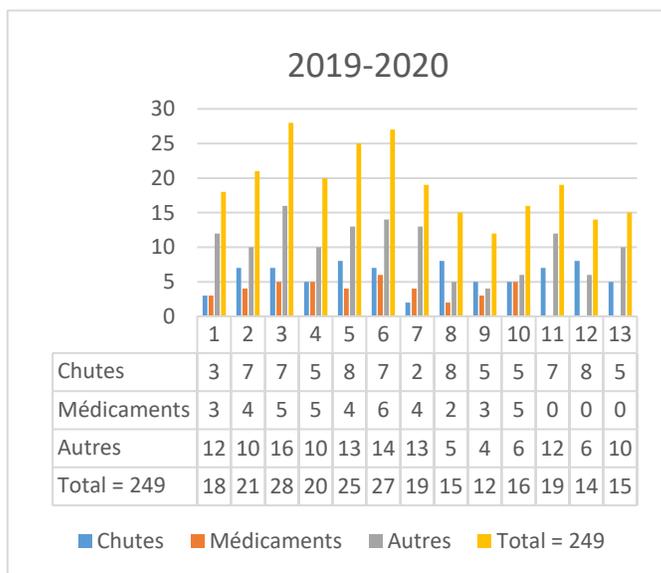
Les recommandations sont aussi partagées mensuellement lors des rencontres de l'équipe de soins. Ces recommandations sont faites selon un système de couleur permettant de sensibiliser l'équipe de travail sur les types d'incidents/accidents, sur la prévention et sur les responsabilités qui en découle.

Deux registres sont complétés : un par les infirmières (incidents/accidents) et un autre par les TRP (chutes). Ces registres permettent de cibler rapidement et de façon globale, les moments et les causes reliés aux incidents/accidents et d'intervenir plus rapidement afin de prévenir les récurrences. Une capsule de formation est donnée à tous les employés par :

- Les TRP pour ce qui est de prévention des chutes et fonctionnement des moniteurs de mobilité,
- Les infirmières pour les rapports incidents/accidents et la déclaration obligatoire aux proches.

On peut observer une tendance à la baisse pour l'ensemble des incidents/accidents suite à la poursuite des actions préventives appliquées comme les tournées intentionnelles, les plans d'intervention et l'achat de matériel préventif comme les freins autobloquants.

### *Événements par type et par période*



## *Les soins palliatifs et de fin de vie*

Tout au long de cette année de pandémie, les recommandations ministérielles et de la santé publique ont été appliquées en lien avec les soins palliatifs.

### *Formation*

La formation en soins de fin de vie a été suspendue pour la période de pandémie. La reprise de la formation est prévue pour septembre 2021. Les capsules de formation lors des réunions d'équipe journalière ont été poursuivies.

### *Quelques statistiques en lien avec les soins palliatifs et de fin de vie*

Activité	Information demandée	Nombre en 2018-2019	Nombre en 2019-2020	Nombre en 2020-2021
Soins palliatifs et de fin de vie	Nombre de personnes en fin de vie ayant reçu des soins palliatifs.	<b>24</b>	<b>20</b>	<b>16</b>
Sédation palliative continue	Nombre de sédations palliatives continues administrées.	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Aide médicale à mourir	Nombre de demandes d'aide médicale à mourir formulées.	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
	Nombre d'aides médicales à mourir administrées.	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
	Nombre d'aides médicales à mourir non administrées. ***	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>

Pour l'année 2020-2021 il n'y a eu aucune demande d'aide médicale à mourir et de sédation palliative continue.

L'accompagnement en soins de fin de vie est une étape majeure de la vie en hébergement. Nos intervenants ont une approche empreinte d'humanité et de douceur pour combler les besoins physiques et psychologiques de nos résidents et de leurs proches.

Chaque famille reçoit un document d'information sur les soins palliatifs et soins de confort pour les aider dans l'accompagnement de leur proche durant cette période difficile.

*Il est très important de toujours se rappeler que toute personne mérite de recevoir des soins de qualité, avec le plus grand respect, jusqu'au dernier instant de sa vie.*

## *Activités du CHSLD Pavillon Bellevue*

### *Soins et services*

L'équipe de soins contribue activement à l'amélioration de la qualité des soins, à la sécurité de la clientèle, au développement de la pratique et à l'utilisation optimale des compétences professionnelles. La direction des soins infirmiers agit à titre de conseillère et de soutien auprès des infirmières et infirmiers, des infirmières et infirmiers auxiliaires, des préposées aux bénéficiaires et de tout autre intervenant du CHSLD Pavillon Bellevue.

Pour la période de pandémie, la présence d'une infirmière en prévention des infections a été augmentée à 5 jours par semaine. De plus, les heures des techniciennes en réadaptation ainsi que le technicien en travail social ont été bonifiées.

De plus, une grille d'évaluation de l'état de chacun de nos résidents est complétée par l'ASI pour chacun des quarts de travail.

### *Couverture médicale*

Deux médecins assurent les suivis nécessaires pour la clientèle du CHSLD Pavillon Bellevue. Les visites avec le médecin sont fixées par les infirmières en fonction des besoins des résidents. Un médecin est de garde 24 heures/24 et 7 jours/7 pour les urgences. En période de pandémie, les visites étaient soit virtuel, soit téléphonique ou soit en présence afin de s'adapter et de respecter les mesures de l'urgence sanitaire.

Habituellement chaque résident est rencontré par l'équipe interdisciplinaire au cours de l'année, accompagné des membres de leur famille. Pour cette année de pandémie le processus fut différent. Les rencontres multidisciplinaires faite de façon téléphonique ou par Zoom lorsque possible.

Les efforts ont été concentrés sur le maintien des services essentiels, assurer la sécurité de nos résidents.

L'équipe interdisciplinaire est composée de l'infirmière, du médecin, du pharmacien, de la thérapeute en réadaptation physique et de la technicienne en éducation spécialisée/loisirs. De plus, les PAB accompagnateurs et infirmières auxiliaires sont impliqués dans la préparation et le processus des rencontres.

### *Admission et départ des résidents*

Pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2021, le CHSLD Pavillon Bellevue a admis 14 résidents. Le nombre de femme est de 10 avec une moyenne d'âge de 86 ans. Pour ce qui est des hommes, 4 admis et la moyenne d'âge se retrouve à 73 ans pour une moyenne cumulée de 82 ans.

Lors de cette même période, 15 résidents nous ont quittés. Une moyenne d'âge de 87 ans est attribuée aux 12 femmes qui nous ont quittés. Pour les 3 hommes décédés pendant cette période, la moyenne était de 76 ans pour une moyenne générale de 86 ans.



### *Bénévolat*

Nous sommes fiers de pouvoir compter sur une quinzaine de bénévoles en complémentarité avec le personnel et les professionnels de la santé qui s'activent à rendre notre milieu de vie chaleureux. Au cours de l'année 2020-2021, nous n'avons pas eu le privilège de les accueillir dû à la pandémie.

La présence des personnes bénévoles est bénéfique pour les résidents et pour le CHSLD Pavillon Bellevue. Leur présence favorise le contact humain, offre l'occasion de créer des liens d'amitié, assure au besoin un suivi des programmes mis sur pied par la technicienne en éducation spécialisée/loisirs et l'équipe des soins et contribue à la joie de vivre au quotidien.

Chaque personne bénévole reçoit un « Guide des bénévoles » décrivant les objectifs généraux et spécifiques, les responsabilités ainsi que différentes procédures reliées à la sécurité des résidents. Ces personnes doivent compléter les formulaires d'engagement au secret professionnel et la déclaration relative aux antécédents judiciaires. Mais pour ce qui est de l'année 2020-2021, leur absence s'est fait sentir tout au long de cette dernière année. Nous sommes impatients de les retrouver!

## Au plaisir de vous retrouver !

## *Formation et maintien des compétences*

Dans le processus d'acquérir, de développer des habiletés, de maintenir des connaissances et des compétences et d'améliorer des attitudes dans l'exercice de leurs fonctions, au CHSLD Pavillon Bellevue nous avons priorisé les activités de formation suivantes pour nos intervenants en période de pandémie :

- ✓ Champion PCI
- ✓ Intervenant formateur Champion PCI
- ✓ Secourisme urgence RCR
- ✓ Gestion des vaccins
- ✓ Équipe d'intervention rapide PCI
- ✓ Capsules de formation en réunion d'équipe :
  - Attitudes à adopter avec un résident qui refuse les soins;
  - Attitudes à adopter avec un résident qui présente de l'agressivité;
  - Techniques de communication;
  - Prévention et soins des plaies de pressions;
  - Lavage des mains et friction avec solution hydroalcoolique;
  - Diète et texture;
  - Dysphagie;
  - Préventions des chutes;
  - Pratique de l'habillage et du retrait des équipements de protection;
  - L'importance de la vaccination en période de pandémie.

## *Stagiaires*

Pour un CHSLD, accueillir des stagiaires contribue à :

- ✓ Susciter un intérêt pour la clientèle en perte d'autonomie
- ✓ Promouvoir les emplois dans le réseau de la santé
- ✓ Assurer une contribution optimale des ressources humaines pour l'attraction de la main-d'œuvre
- ✓ Recruter du personnel qualifié pour les titres d'emploi vulnérables

Le CHSLD Pavillon Bellevue accueille avec enthousiasme la venue des stagiaires. Au cours de l'année 2020-2021, nous avons reçu des stagiaires dans les titres d'emploi de technique de travail social et de préposés aux bénéficiaires.

Dans le cadre de l'urgence sanitaire, nous avons aussi accueilli 7 stagiaires du programme accéléré de préposés aux bénéficiaires.

## *Communauté milieu de vie*

### OBJECTIFS MILIEU DE VIE – ANNÉE 2020-2021

Le CHSLD Pavillon Bellevue s'est engagé à mettre en place des pratiques organisationnelles, administratives et professionnelles structurantes et contribuant à favoriser un milieu de vie de qualité à ses résidents. En cette période de pandémie, le défi était grand. Maintenir un milieu de vie stimulant avec les recommandations et exigences du ministère en lien avec la pandémie sans brimer le bien-être de nos résidents!

Voici un résumé du plan d'action qui a été élaboré afin de poursuivre au quotidien la qualité de nos services en lien avec le milieu de vie :

- ✓ *Formation pour tous les intervenants sur la sensibilisation des symptômes comportementaux et psychologiques de la démence :*
  - Des capsules de sensibilisation en lien avec des cas cliniques sont transmises aux intervenants, en rencontre d'équipe, à raison de deux (2) fois par mois.
- ✓ Instauration de programme de maintien des capacités comportant des activités socialisantes en groupe bulle supervisé;
- ✓ Maintien des périodes de repas en groupe bulle afin d'éviter l'isolement et stimuler l'appétit.
- ✓ *Maintien des intervenants accompagnateurs PAB auprès de chaque résident :*
  - Tous les intervenants accompagnateurs préposés aux bénéficiaires sont nommés lors des admissions et maintien de leur implication.
- ✓ *Sondage sur la satisfaction des résidents et de leurs proches en période de pandémie.*
  - Ce sondage a été réalisé en collaboration avec le Comité des usagers. Les résultats de ce sondage ont été transmis à la direction en septembre 2020. En suivi de ce sondage, un plan d'action a été élaboré par la direction pour l'année 2020-2021.
- ✓ *Poursuite de la validation de la compréhension des informations transmises à l'accueil :*
  - Dans les deux semaines suivant l'admission d'un résident, la direction des soins valide auprès du résident ou de sa famille, la compréhension des informations transmises à l'accueil. Ces informations sont consignées par écrit sur un formulaire prévu à cette fin.
- ✓ *Optimisation de la présence du personnel à l'heure des repas :*
  - L'horaire du personnel a été révisé et adapté afin d'optimiser leur présence au moment des repas de nos résidents. Des ajouts de personnel aux heures de repas a été fait afin d'assurer l'aide à l'alimentation requise en groupe bulle.
- ✓ Activité dirigée par les PAB, des activités interactives via Zoom et concert virtuel.
- ✓ Mise à jour de l'affichage Covid pour maintenir un milieu de vie accueillant et sécuritaire.

## *Accessibilité aux locaux*

En période de pandémie aucun lieux commun n'était autorisé. Nous avons dû faire le retrait de tout ce qui est de matériel de divertissement qui ne respectait pas les demandes de la santé publique comme les livres. Le matériel a été distribué à la chambre des résidents pour la période de la pandémie.

De plus, nous avons identifié des aires climatisées pour les résidents, les membres de familles et les visiteurs pour les journées de chaleurs accablantes pour limiter les rassemblements dans les aires communes climatisés.

## *Loisirs et activités*

La présence d'un technicien en travail social /animateur en loisirs, favorise un milieu de vie où chacun, selon ses capacités, se sent accueilli. Il travaille en étroite collaboration avec les membres du personnel, les familles, l'équipe de bénévoles et le Comité des usagers.

Au cours de l'année 2020-2021, les résidents du CHSLD Pavillon Bellevue n'ont pu participer aux activités habituelles dues à l'urgence sanitaire et les mesures qui en découlent.

Les activités comme les olympiades, la grande fête des familles, les visites de chansonniers, de chorale d'enfant, café causerie, etc. ont beaucoup manqué à tous et seront de retour et/ou adaptées dès que le ministère le permettra.

Ces activités suspendues, le besoin d'activité récréative, de socialisation et de stimulation s'est fait sentir. Nous avons donc implanté le programme de maintien des capacités de concert avec le technicien en travail social et les 2 techniciennes en réadaptation. Le but de ce programme est de s'assurer de la présence d'activités individuelles pour chacun de nos résidents ainsi que d'activité de groupe bulle. Le programme couvre des activités du lundi au samedi et une description de chacune des activités est disponible pour l'ensemble de l'équipe et s'accompagne d'un registre avec signature pour chacune de ces activités.



## *Service de pastorale*

La raison d'être de la fonction « pastorale » est d'offrir un service d'aide et de support moral et spirituel, ainsi que des pratiques religieuses aux résidents, aux familles et le cas échéant aux employés, dans le respect de leur appartenance religieuse ou de leurs croyances respectives.

Les célébrations liturgiques qui avaient lieu 2 fois par mois, soit le mercredi à 14 heures ont été suspendues ainsi que la communion aux chambres. Afin de respecter les pratiques religieuses des résidents qui le demandent, la messe télévisée est diffusée les dimanches pour ceux qui le désirent.

## *ANNEXE 1*

### *Code d'éthique et de déontologie des administrateurs*

#### **Introduction**

A titre de Centre d'hébergement et de soins de longue durée, le CHSLD Pavillon Bellevue doit, au terme de la Loi sur le ministère du conseil exécutif, se doter d'un code d'éthique et de déontologie des administrateurs.

Au-delà de cette stricte obligation légale, l'adoption d'un tel code d'éthique s'inscrit dans la volonté du CHSLD Pavillon Bellevue de se doter de meilleures pratiques pour nous guider.

De plus, le CHSLD Pavillon Bellevue estime qu'un tel code garantit la transparence, l'intégrité et la qualité de sa gestion.

#### **Objectif**

Le présent code d'éthique a pour objet d'établir les principes et règles auxquels sont assujettis les administrateurs du CHSLD Pavillon Bellevue dans l'exercice de leurs fonctions et responsabilités.

#### **Champ d'application**

Le présent code d'éthique et de déontologie s'applique aux administrateurs du CHSLD Pavillon Bellevue.

#### **Honnêteté et intégrité**

- ✓ L'administrateur doit se comporter avec honnêteté et intégrité avec l'objectif constant de servir les intérêts du CHSLD Pavillon Bellevue Inc.
- ✓ L'administrateur doit faire preuve de prudence, de diligence et agir au meilleur de sa compétence dans l'exécution de son mandat.

L'administrateur doit éviter toute situation de corruption et de fraude et n'accepter aucune faveur ou avantage significatif pour lui-même ainsi que pour tout membre de sa famille immédiate.

#### **Confidentialité**

- ✓ L'information et la documentation fournies à l'administrateur dans l'exercice de ses fonctions sont confidentielles.
- ✓ L'administrateur a le devoir de respecter cette règle de confidentialité et de prendre les mesures nécessaires pour conserver l'information confidentielle, notamment en ne révélant d'aucune façon la substance de ce qui est porté à sa connaissance.
- ✓ L'administrateur qui a cessé d'exercer sa fonction au CHSLD Pavillon Bellevue Inc. doit respecter la confidentialité de tout renseignement, débat, discussion auxquels il a participé et qui avaient un caractère confidentiel.

## Conflits d'intérêt

- ✓ L'administrateur doit éviter de se placer en situation réelle, apparente ou potentielle de conflit d'intérêt susceptible de compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaire à l'exécution de ses fonctions.
- ✓ L'administrateur doit dénoncer tout intérêt direct ou indirect susceptible de le mettre en conflit entre son intérêt personnel et celui du CHSLD Pavillon Bellevue.
- ✓ L'administrateur ou tout membre de sa famille immédiate n'accepte aucun don ou legs d'un résident alors que ce dernier reçoit des services au CHSLD Pavillon Bellevue.

## Loyauté et respect

- ✓ L'administrateur a notamment le devoir de ne pas se servir de son poste pour utiliser ou obtenir des biens ou de l'information privilégiée à des fins personnelles ou pour l'avantage de tout membre de sa famille immédiate.
- ✓ L'administrateur doit, en acceptant le mandat qui lui est confié, reconnaître les exigences des disponibilités qui y sont afférentes.
- ✓ L'administrateur ne doit pas utiliser ou communiquer à un tiers une information privilégiée obtenue dans l'exercice de ses fonctions dans le but d'en retirer un avantage pour lui-même ou tout membre de sa famille immédiate (conjoint, enfants).
- ✓ L'administrateur doit respecter la loi, les règlements, les politiques et autres directives du CHSLD Pavillon Bellevue.

## Mesures d'application du code d'éthique et de déontologie

Dès son entrée en fonction, l'administrateur doit s'engager à respecter ce présent code d'éthique et de déontologie.

## ANNEXE 2

*Tableau qui reflète la répartition de l'ensemble du personnel 2020-2021*

Titre d'emploi	Nombre TCR	Nombre TPR	Nombre TPO	Total d'individus	Nombre d'employé embauché	Nombre de départ		Employés Actifs Net
						Retraite	Autre	
Cadre	2	1		3				3
Infirmière *	3	10	1	14	7	1	4	9
Infirmières-Auxiliaires	3	7	1	11	2		3	8
PAB	16	34	10	60	24	1	20	39
TRP		2		2				2
T.E.S. / loisirs		2		2			1	1
Entretien ménager	1	3	2	6	2		2	4
Maintenance	1			1				1
Cuisinier	2	1		3		1		2
Préposée aux service alimentaire		10		10	2		2	8
Personnel administratif	3	3		6	1		1	5
Bénévoles				15				15
<b>Total/effectifs</b>	<b>31</b>	<b>73</b>	<b>14</b>	<b>133</b>	<b>38</b>	<b>3</b>	<b>33</b>	<b>97</b>

# *CHSLD Pavillon Bellevue*



*99, rue Mgr Bourget  
Lévis (Québec) G6V 9V2  
Téléphone : 418-833-3490  
Télécopieur : 418-833-6874*



ACCREDITATION CANADA  
AGRÉMENT CANADA